

Expert depuis 1928

**hth**

Traitement régulier

Domaine d'application : Piscines résidentielles

**hth<sup>®</sup> ADVANCED<sup>®</sup>**

Hypochlorite de calcium  
à dissolution lente



### BENEFICES PRODUIT

- Hypochlorite de calcium : pas de sur-stabilisation
- Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues en piscines
- Dissolution lente

### CARACTERISTIQUES

- Tablette bleutée de 255 grammes à dissolution lente, sans résidu • Action désinfectante • Action algicide • Tablette octogonale de manière à limiter les risques de confusion avec les tablettes isocyanurées • Libération du chlore comparable à celle obtenue avec les tablettes de chlore stabilisé • Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 70 % à la date de fabrication • Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 65 % à la date de fabrication • Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant) • Utilisable en eau dure (TH élevé)
- Compatible avec tout équipement de filtration • Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates

### MODE D'EMPLOI

- S'assurer que la filtration soit en marche.
  - Ajuster le pH entre 7.0 et 7.4
  - Les tablettes sont conçues pour être placées dans un skimmer.
  - En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.
  - Prévoir 1 tablette pour 20 à 25 m<sup>3</sup> d'eau, tous les 5 à 7 jours.
  - En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur en chlore minimale égale à 1.5 mg/l (DPD1).
  - Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 60 et 120 mg/l.
- La dissolution de ce produit peut être fortement ralentie si le titre alcalimétrique complet (T.A.C.) de l'eau à traiter est supérieur à la valeur maximale conseillée (égale à 120 mg/l), ce phénomène s'accroissant au fur et à mesure que l'on s'écarte de cette valeur recommandée.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.
- Ne jamais verser d'eau sur ce produit. Au contact de volumes d'eau trop faibles, ce produit peut réagir violemment (chaleur, gaz toxiques, projections...).
- NE MELANGER A AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

RPF 1605 - 06/09/2018

Expert depuis 1928

**hth**

Traitement régulier

Domaine d'application : Piscines résidentielles

**hth<sup>®</sup> ADVANCED<sup>®</sup>**

Hypochlorite de calcium  
à dissolution lente

## COMPOSITION

Hypochlorite de calcium (65% minimum) - 900 g/kg

- H272 Peut aggraver un incendie ; comburant. • H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire l'étiquette avant utilisation.** • P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. • P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de l'eau pour l'extinction. • P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- À utiliser de préférence avant : voir date sur emballage. • Après rinçage dans l'eau de la piscine les emballages plastiques peuvent être confiés à la filière de recyclage.



RPF 1605 - 06/09/2018